

10 AOUT 2017

Messieurs les Présidents et Directeurs
Généraux des Banques.

Objet : Cargaison de marchandises en souffrance dans les zones sous douanes.

Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux,

J'ai l'honneur de vous informer que l'ABEF a été rendue destinataire ce jour, d'une correspondance émanant du Ministère du Commerce référencée n° 1751/MC/SG/2017 du 08/08/2017 ayant trait à la libération, sans délais, concernant toute cargaison dont les documents d'importation, prouvent la commande de la marchandise avant l'instauration des régimes de licences d'importation.

A cet effet, les banques sont invitées à autoriser la domiciliation des importations des marchandises concernées.

Veuillez croire, Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux, à l'expression de mes sincères salutations.



Le Délégué Général P/I

B.Ibrouchene